



Commune de **MEROUX-MOVAL**



**PHOTO  
RECENTE**

(OBLIGATOIRE)

**ACCUEIL DE LOISIRS 2021**

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS  
ALSH Accueil de Loisirs Sans Hébergement**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE  
A DEPOSER IMPERATIVEMENT AU CENTRE DE LOISIRS**

**REFERENCE DE L'ENFANT**

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : .....

Sexe : Garçon  Fille

Age révolu : .....

**Documents à joindre au dossier : NE PAS AGRAFER LES DOCUMENTS – MERCI**

- Fiche de renseignements dûment complétée
- Fiche d'inscription
- Photo d'identité (1 exemplaire, ne pas agraffer)
- Photocopie du carnet de vaccination
- Fiche sanitaire
- Attestation d'assurance extrascolaire

**RESPONSABLE(S) DE L'ENFANT**

Nom et Prénom du **Père** ou tuteur légal : .....

Adresse : .....

..... ..... adresse mail @ : .....

professionnel .....

Nom et Prénom de **la Mère** ou tuteur légal : .....

Adresse : .....

..... ..... adresse mail @ : .....

professionnel .....

Garde de l'enfant : Conjointe  Père  Mère  Par Alternance

Restauration scolaire : Repas traditionnel  Repas sans viande

J'autorise le secrétariat à consulter le site de la CAF pour me faire profiter d'un tarif en fonction du quotient familial OUI  NON

Si OUI Numéro allocataire CAF (obligatoire) : .....

**En cas de problème, si les parents sont injoignables,  
personnes à prévenir en cas d'urgence**

M ou Mme : ..... Lien de parenté : .....  
☎ ..... 📱 .....

M ou Mme : ..... Lien de parenté : .....  
☎ ..... 📱 .....

M ou Mme : ..... Lien de parenté : .....  
☎ ..... 📱 .....

**ASSURANCE EXTRASCOLAIRE DE L'ENFANT**

Nom de l'organisme ..... Joindre une copie de l'attestation d'assurance

**DECHARGE DE RESPONSABILITE :**

J'autorise mon enfant à quitter le lieu d'accueil ALSH avec :

M ou Mme : ..... Lien de parenté : .....  
☎ ..... 📱 .....

M ou Mme : ..... Lien de parenté : .....  
☎ ..... 📱 .....

Mon enfant peut quitter le lieu d'accueil ALSH seul : OUI  NON

**DROIT DES LIBERTES**

J'autorise la prise de photos ou vidéos : OUI  NON

J'autorise la diffusion de photos ou vidéos : OUI  NON

*Ces restrictions ne pourront pas s'appliquer aux photos ou vidéos collectives. Les diffusions ne seront aucunement réalisées à des fins commerciales.*

**MODALITES DE PAIEMENT**

Le décret n° 2017-509 du 7 avril 2017 porte le seuil d'établissement des factures mensuelles pour un minimum de 15 € de prestation. Si ce seuil minimum n'est pas atteint sur le mois M, alors la somme due sera reportée et cumulée sur le mois M+1. Au terme de l'année scolaire, pour les prestations n'atteignant pas 15 € un paiement en mairie sera nécessaire.

Les factures mensuelles sont à envoyer à :

M ou Mme .....

Adresse : .....

Je m'engage à régler les sommes dues à la réception des factures  Signature :

Je soussigné (e) ....., responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Fait à : ..... Date : .....

Signature :